

8 SION RÉGION

BIODIVERSITÉ Un plongeur a été sollicité pour récolter des rhizomes de nénuphars blancs à Montorge.

La nurserie des nymphaea alba

SONIA BELLEMARE

Ils se sont fait désirer, ces huit rhizomes de nymphaea alba. En mars déjà, une barque avait reçu l'autorisation exceptionnelle de naviguer sur le lac de Montorge. Il s'agissait de récolter des rhizomes de nénuphars blancs. Ils ont sur ce point d'eau la particularité de pousser au naturel. Mais à l'aveugle, avec la seule aide d'un crochet, les scientifiques avaient

«Cela prendra des années de multiplier ces nénuphars.»



FLORIAN DESSIMOZ
BIOLOGISTE



Florian Dessimoz découvre un des huit prélèvements extraits du lac par le plongeur. MAMIN

fait chou blanc. Alors une autre autorisation a été accordée, cette fois-ci pour plonger. C'est le photographe-plongeur Michel Lonfat qui est allé récolter les précieuses racines. Il est formellement interdit de plonger à Montorge et de s'y baigner. Ceux qui s'y risquent s'exposent à des amendes jusqu'à 10 000 francs.

A tâtons

Depuis la berge, c'est Florian Dessimoz qui le guide: «Suis la tige de la fleur ou de la feuille. Ça peut être très long.» Michel Lonfat surgit du lac: «C'est énorme! C'est possible que ce soit ça?» «A cet endroit, je ne verrai pas ce que cela pourrait être d'autre.» Florian Dessimoz est biolo-

giste au bureau Drosera, mandaté par la Ville de Sion et le Service des forêts et du paysage de l'Etat pour mettre en œuvre des projets définis par la commission de protection du site. Michel Lonfat plonge une première fois. Il remonte avec un bout de tronc. C'est bien ça, mais c'est incomplet. A tâtons parce que le fond est très vaseux (il a plu la veille), il revient à la surface plusieurs fois, avec une longue touffe de tiges, de rhizomes et de feuilles rondes.

Les fruits, quand ils sont arrivés à maturité, ont tous été mangés. On soupçonne un coup des foulques. Les quelques graines sau-

vées seront semées, pour voir ce qui peut en ressortir. «Sans le plongeur, on n'aurait eu aucune chance de récolter ces rhizomes», souligne Florian Dessimoz. «Il y avait vraiment une toute petite visibilité, avec très peu de lumière», raconte Michel Lonfat, qui en a profité pour récolter quelques belles photos subaquatiques au passage.

Sur la rive, le botaniste Michel Desfayes supervise les opérations. Il est là pour donner des conseils. La récolte prend tout le monde de court. «Ce sont les plus grands rhizomes que j'aie jamais vus», dira le botaniste. On ne s'attendait pas à trouver des raci-

nes et des rhizomes aussi volumineux. Finalement, les pots prévus sont trop petits: on ira chercher des caissettes de vendanges. Au nord du lac, de nouvelles mares aménagées par le bureau Drosera, accueillent désormais la pouponnière de nymphaea alba. Il faudra des années pour les multiplier. Et si le projet réussit, il est question de réintroduire ces plantes aquatiques dans le lac de Géronde à Sierre, d'où elles avaient disparu depuis 1976, dans le cadre d'un projet de réhabilitation de ses berges.

Pas chez les particuliers

«Des particuliers nous demandent des nénuphars pour agrémenter leurs mares, mais on ne peut pas satisfaire à cette demande, les nénuphars étant des espèces protégées», explique Florian Dessimoz. Mais rien n'interdit d'aller les admirer et les photographier sur place, de juin à août, avec un pic en juillet, en compagnie des nénuphars roses, horticoles ceux-ci, qui se partagent le lac. Les roses ne sont pas indigènes, on se contentera donc de les admirer, et d'entendre une légende tragique qui s'y rapporte, relayée par Maurice Zermatten.

Comme le gingembre ou le topinambour, le nénuphar peut se multiplier par fractionnement des rhizomes. «On veut multiplier les plantes dont on est sûr de l'origine», précise le biologiste.

Quand le Rhône était sauvage dans la plaine, cette fleur était bien présente en Valais. Le travail et le rêve des scientifiques est de lui rendre sa place dans notre paysage. ◊

NYPHAEA ALBA, POUR VOUS SÉDUIRE



Michel Lonfat a profité de sa mission pour nous faire voir les nénuphars sous un jour inhabituel. WWW.MICHEL-LONFAT.CH

Le nénuphar blanc (Nymphaea alba, en latin) a été réintroduit au Rosel et à Leukerfeld, mais c'est à Montorge qu'il pousse naturellement. Il était considéré comme commun en plaine. Ses racines sont longues (2,7 m à l'ouest du lac), et ses rhizomes comestibles. Mais allez cueillir des rhizomes dans un lac interdit à la baignade et à la plongée!

Celui qui a eu l'autorisation de descendre dans le lac, la semaine dernière, est un passionné. Michel Lonfat a profité de sa mission pour prendre les nénuphars en photo. Le plongeur «amateur-passionné» comme il se définit lui-même a admiré les fonds des eaux douces et salées du monde entier. Ses nombreuses expositions de photos en témoignent. 58



Le plongeur a passé près de deux heures dans l'eau pour récolter huit rhizomes et quelques photos. MAMIN

GALERIE PHOTOS



Retrouvez notre complément d'images

iPad Le Nouvelliste - Epaper

LE DERNIER CANDIDAT A ÉTÉ DÉSIGNÉ Une liste à six pour le PDC de Nendaz



Devant de gauche à droite: Francis Dumas, Jeanine Fournier, Mireille Fournier et Solange Bressoud. Derrière de gauche à droite: Olivier Crettenand, Pierre Theytaz, Laurent Glassey et Frédéric Fragnière. DR

Suite à son assemblée générale ordinaire organisée à la fin mai, le PDC de Nendaz était toujours à la recherche d'un sixième candidat pour compléter sa liste en vue des élections communales de cet automne. Un problème désormais réglé puisque Laurent Glassey a décidé de se lancer dans l'aventure. Le PDC pré-

sente donc une liste à six avec quatre sortants à savoir le président Francis Dumas (candidat à sa succession), les conseillers Pierre Theytaz, Frédéric Fragnière et Olivier Crettenand ainsi que deux nouveaux visages, Solange Bressoud et Laurent Glassey. «A noter que suite au départ de Philippe Fournier, c'est

Pierre Theytaz qui sera candidat à la vice-présidence», précise Simon Glassey, président du PDC de Nendaz. Du côté du pouvoir judiciaire, la vice-juge actuelle Mireille Fournier-Bourban vise le poste de juge et Jeanine Fournier-Dayer est quant à elle candidate à la fonction de vice-juge. ◊ DV

COMPTES 2011 DE LA COMMUNE DE NENDAZ Investissements records de 19 millions

Dix-neuf millions de francs. C'est le montant qui a été investi par la commune de Nendaz en 2011. «C'est un montant record qui traduit la volonté du Conseil communal d'améliorer les infrastructures mais aussi de profiter des opportunités d'achat d'objets immobiliers», précise le président Francis Dumas. Ainsi, un peu moins de deux millions de francs ont été utilisés pour acheter l'immeuble le Toko ainsi que la garderie P'tit Bec aux Ecluses. 1,6 million a été consacré à la réalisation de la salle de gym polyvalente de Haute-Nendaz. Un montant similaire a également été consenti pour la rénovation de la patinoire et du centre sportif.

Du côté des routes communales, trois millions ont été investis pour des aménagements et des rénovations. L'enseigneur incliné des Ecluses a quant à lui coûté un million de francs tandis que 1,4 million de francs a servi pour le collecteur Sivièz-Beuson. Pour le chef de

l'Exécutif, ces investissements doivent permettre d'entrevoir l'avenir avec plus de sérénité: «Dans le secteur du tourisme, il apparaît nécessaire de faire un effort particulier pour améliorer notre offre et mettre à disposition de nos hôtes de nouvelles infrastructures. Quand on voit ce qui s'est passé ces derniers mois sur le plan politique, nous sommes contraints d'être innovants.»

De la marge...

Si les investissements sont importants, c'est aussi parce que la commune de Nendaz affiche une marge d'autofinancement de plus de dix millions de francs. «Le résultat de cette année peut être qualifié de bon. L'augmentation de la fortune nette de près de cinq millions de francs atteste de la bonne santé financière de la commune et permet d'entrevoir l'avenir avec confiance et optimisme. Nous devons toutefois rester attentifs et veiller à un meilleur contrôle

EN CHIFFRES

40,7 millions: recettes de fonctionnement
30,5 millions: charges de fonctionnement
10,2 millions: marge d'autofinancement
14 millions: investissements nets
2730 francs: endettement net par habitant

des dépenses», relève Francis Dumas. Message reçu cinq sur cinq par les 58 Nendards présents qui ont accepté les comptes 2011 à l'unanimité.

A noter encore que lors de l'assemblée primaire, les citoyens de Nendaz ont accepté à l'unanimité un emprunt de 7,4 millions de francs destiné au crédit d'engagement pour la construction d'une halle polyvalente de gym à Haute-Nendaz. ◊ DV